Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa N° 14734*01

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
24/02/14	24/02/14	F04114P0041 (88).

1. Intitulé du projet

Opération de réouverture paysagère et de remise en état agricole de parcelles plantées en résineux à Laval-sur-Vologne

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom : Prénom :

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : GAEC des Anthieux

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : TISSERAND GHISLAIN

RCS / SIRET : 3 4 5 2 8 4 6 0 8 0 0 0 1 4 Forme juridique : GAEC

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14752*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a	Défrichement de parcelles forestières plantées en résineux, d'une surface totale de 1 ha 17 a 77 ca

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement par broyage des souches et rémanents

4.2 Objectifs du projet

- Remise en état agricole : création d'un pré de fauche
- Réouverture paysagère dans le cadre du plan de paysage de la Communauté de Communes de la Vallée de la Vologne

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Défrichement réalisé par broyage des souches et rémanents

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Création d'un pré de fauche.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire a été rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisé

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface défrichée (boisement réglementé)	0,7777 ha
Surface défrichée (boisement non réglementé)	0,4 ha
TOTAL	1 ha 17 a 77 ca

4.6 Localisation du projet

Adresse

Les Grandes Feignes
88 600
LAVAL-SUR-VOLOGNE

Coordonnées géographiques[1] Long. 6°40'41" E Lat. 48°12'22" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. __°__'__"_ Lat. __°__'__"_

Point d'arrivée : Long. __°__'__"_ Lat. __°__'__"_

Communes traversées

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose-t-il le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Coupe rase.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui ☐ Non ☒

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☒	☐	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☒	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Remise en état agricole de parcelles

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐ ☐	☒ ☐	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Restructuration paysagère dans le cadre du plan de paysage de la Communauté de Communes de la Vallée de la Vologne.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Augmentation de la surface agricole en herbe

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Demande de dispense de l'étude d'impact, pour les raisons suivantes :

- Défrichement qui a pour vocation la mise en valeur du paysage et l'amélioration du cadre de vie des habitants.
- Vocation future des parcelles = prés de fauche.
- Projet cohérent avec le plan de paysage de la CC de la Vallée de la Vologne.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☒	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☒	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
extrait du plan de paysage de la Vallée de la Vologne (6.1 et 7)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus [X]

Fait à Laval-sur-Vologne le 06.02.2014

Signature

Ghislain TISSERAND,
agriculteur

Projet de défrichement - GAEC des Antilleux
Plan de situation

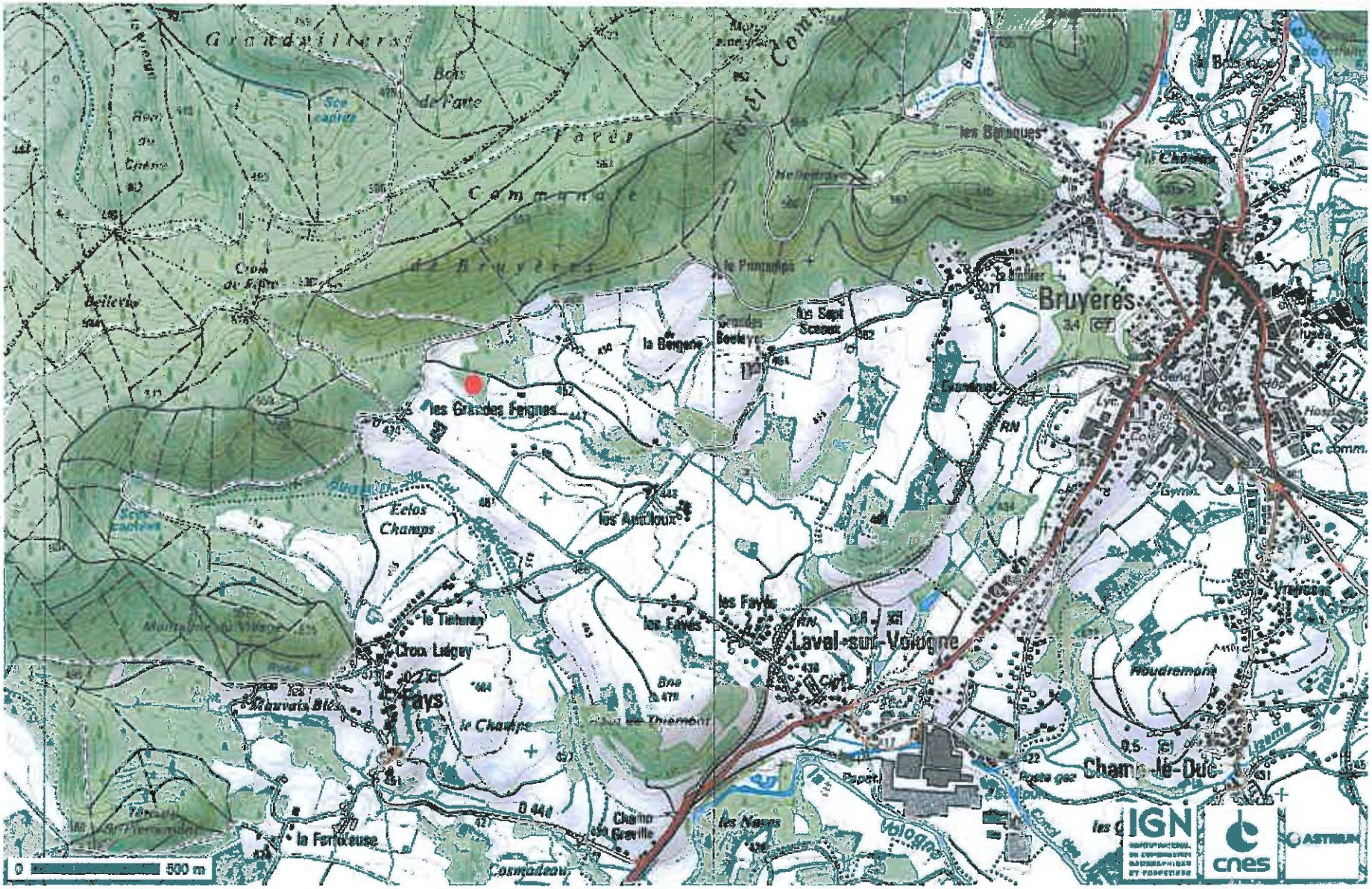

Localisation du projet

Projet de défrichement - GAEC des Antilleux
Photographies des parcelles
Date des prises de vues : 06/02/2014

Photographie n°1

Photographie n°2

Projet de défrichement - GAEC des Antilleux
Localisation des prises de vues

Projet de défrichement - GAEC des Antilleux
Plan du projet

DEPARTEMENT

COMMUNE
LAVAL SUR VOLOGNE

MAIRIE

SERVICE DU PLAN

<Convexe>

Section: ..

Echelle: 1/2089

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL

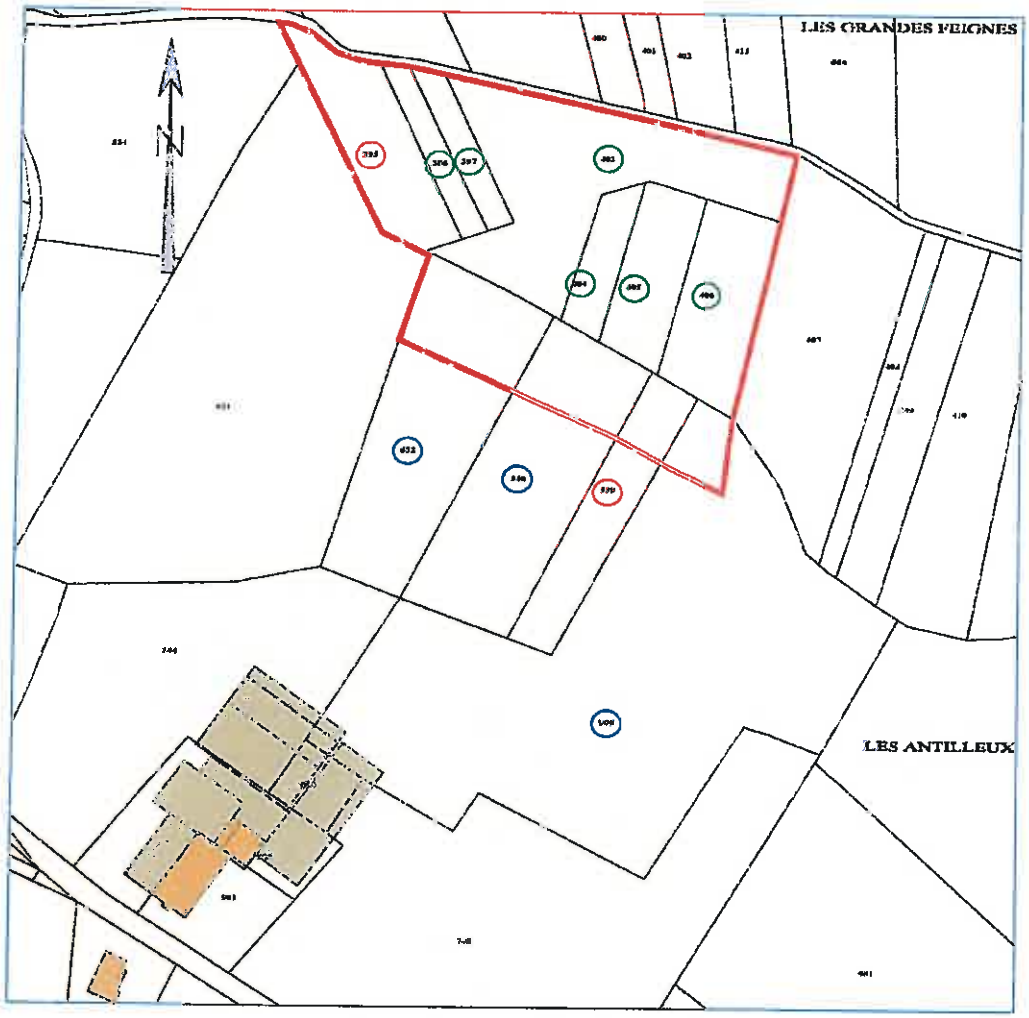

Défrichement par broyage des souches et rémanents

Parcelles propriété de Mr Ghislain Tisserand

Parcelles propriété de Mr Bernard Tisserant,
mandant Mr Ghislain Tisserant pour la réalisation des travaux

Projet de défrichement - GAEC des Antilleux
Plan des abords du projet
Photographie aérienne : IGN, mission de 2010

Projet de défrichement

Extrait du plan de paysage de la Communauté de Communes de la Vallée de la Vologne

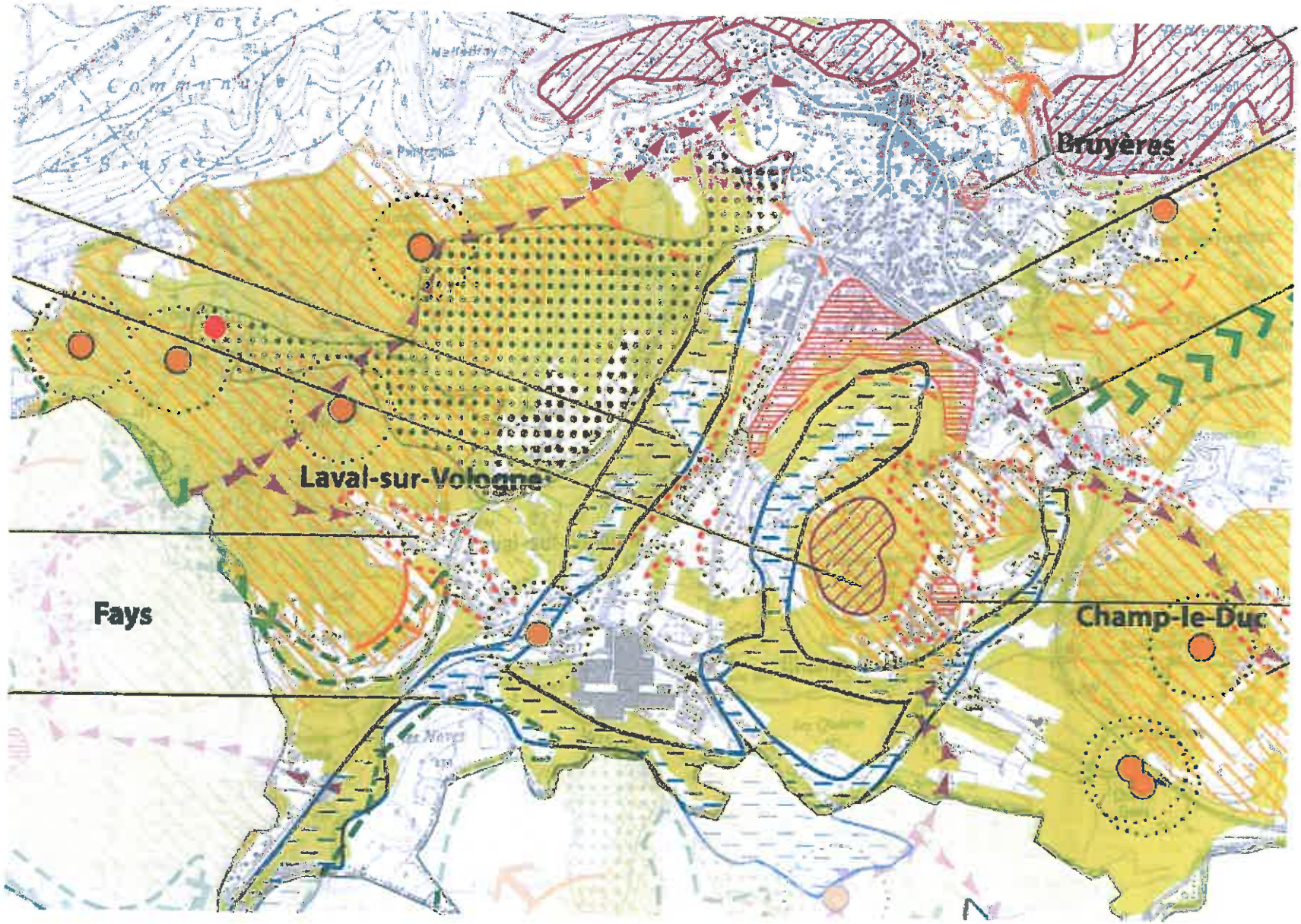

Localisation du projet de défrichement

Extrait du plan de paysage de la Communauté de Communes de la Vallée de la Vologne

LÉGENDE DES ACTIONS

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGÈRES DES FONDS DE VALLÉE : VALORISER LES FONDS DE VALLÉE ET LES RELATIONS AVEC LES RIVIÈRES VOLOGNE ET BARBA

1.1 Préserver les milieux humides et reconstituer des ripisylves
1.2 Développer les liaisons et les accès au fond de vallée par des modes de «déplacements doux»

ACTIONS AGRICOLES : CONFORTER DES ESPACES AGRICOLES OUVERTS DE QUALITÉ

2.1 Maintenir l'agriculture et préserver les terres agricoles en maîtrisant l'urbanisation

Eviter l'enclavement des sites d'exploitation (exploitation : petit cercle, zone de protection : grand cercle)

Rester vigilant sur la progression de l'urbanisation (transitions zones urbanisées / zones agricoles)

2.2 Gagner / maintenir des espaces agricoles ouverts

Réduire les micro-boisements et/ou maintenir des espaces ouverts

Gagner des espaces agricoles sur les lisières forestières

2.3 Favoriser le regroupement du parcellaire agricole
2.4 Encourager l'insertion paysagère des bâtiments agricoles

2.5 Renforcer les structures arborées (haies, bosquets de feuillus, arbres isolés, en alignement, hors micro-boisements de résineux ou mixtes) en zone rurale (unité paysagère "Les Hauts")

Propositions de secteurs où gérer des continuités arborées sur ou entre les unités paysagères des "hauts" (voir action 2.5)

ACTIONS URBAINES : CONFORTER LA STRUCTURE URBAINE ET SES RELATIONS AUX PAYSAGES

Conforter la structure urbaine et ses relations aux paysages (noyau bâti à enjeu)

Conforter la structure urbaine et ses relations aux paysages (limites d'extension)

ACTIONS FORESTIÈRES : VALORISER L'ESPACE FORESTIER ET RÉÉQUILIBRER LES SURFACES BOISÉES DE LA VALLÉE

4.1 Encourager la gestion forestière de territoires cohérents
4.2 Préserver les coteaux et buttes boisées

ACTIONS PATRIMONIALES ET PAYSAGÈRES : VALORISER L'IDENTITÉ DE LA VALLÉE ET SA PERCEPTION

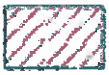

5.1 Préserver le patrimoine paysager agricole
5.3 Préserver le petit patrimoine rural

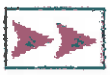

5.2 Mettre en valeur le paysage depuis les routes et chemins remarquables

Projet de défrichement - GAEC des Antilleux
Plan du projet

DEPARTEMENT

COMMUNE
LAVAL SUR VOLOGNE

MAIRIE

SERVICE DU PLAN

<Convexo>

Section: ..

Echelle: 1/2089

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL

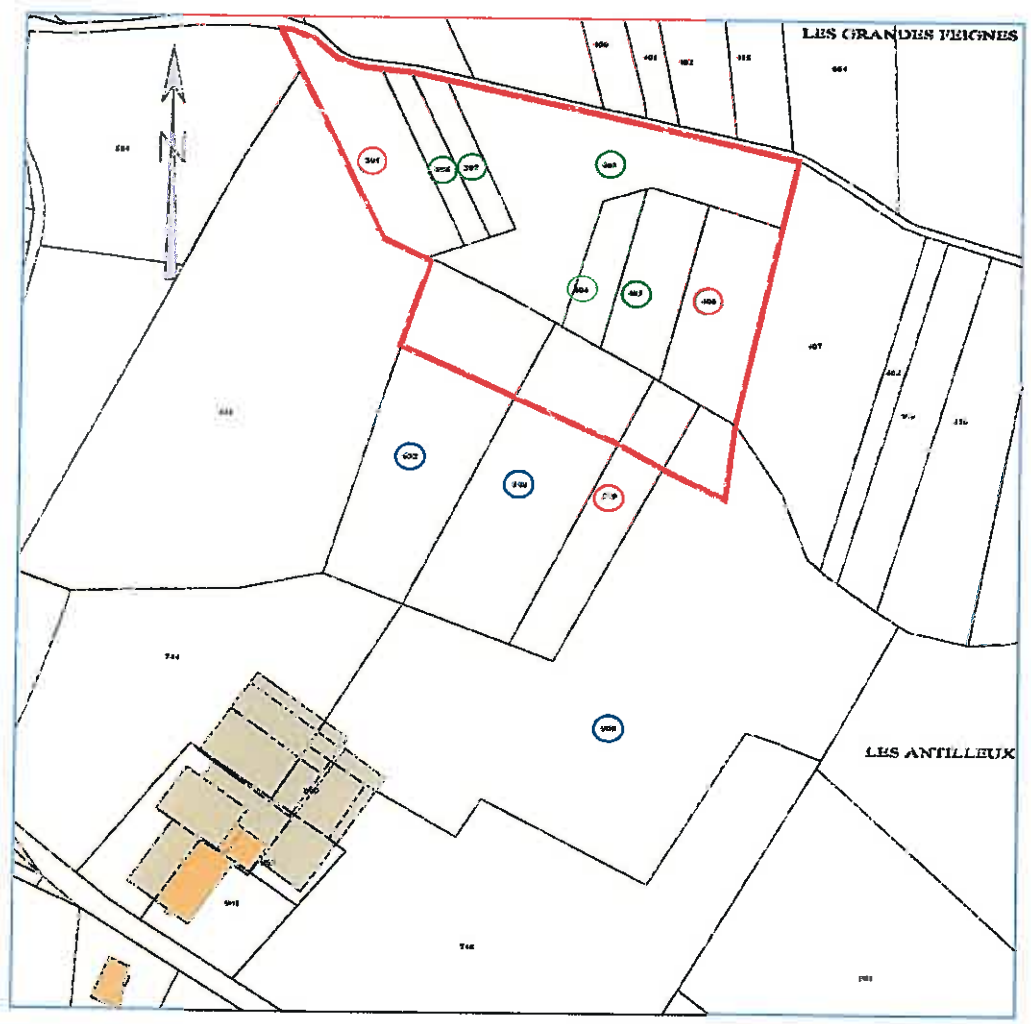

Défrichement par broyage des souches et rémanents

Parcelles propriété de Mr Ghislain Tisserand

Parcelles propriété de Mr Bernard Tisserant,
mandant Mr Ghislain Tisserant pour la réalisation des travaux